

Présentation

Le flux d'échanges et d'investissements à l'échelle mondiale donne lieu à de nombreux traités sur divers sujets. Ces traités fournissent le cadre juridique sur lequel sont fondés les échanges internationaux. Le droit international public est ainsi devenu un élément clé du monde actuel, non seulement pour les Etats souverains et les organisations intergouvernementales, mais également pour les multinationales et les personnes privées.

Nos clients font régulièrement face à des questions liées aux domaines suivants :

- Immunité diplomatique ou des Etats
- Frontières maritimes
- Aviation
- Organisation Mondiale du Commerce et accords de libre-échange régionaux
- Droits relatifs à l'eau
- Traités d'investissement

En tant que cabinet d'avocats international agissant pour le compte d'Etats et de territoires, d'organisations internationales, d'entreprises publiques, de multinationales et d'hommes d'affaires, Dentons dispose d'une compréhension globale et d'une solide expérience de ces questions.

Ses avocats sont tous diplômés de droit international public. Nombre d'entre eux ont occupé des postes à responsabilité dans les services juridiques de Ministères des Affaires Etrangères et d'organisations intergouvernementales, ou ont travaillé comme avocats devant la Cour Internationale de Justice et d'autres juridictions internationales. Grâce à notre expertise dans un grand nombre de secteurs administratifs et à notre connaissance de la pratique du droit positif, nous bénéficions d'une position unique pour vous aider à régler toutes problématiques liées au droit international public.

Vos contacts principaux

Europe



Bart Legum

Partner, Global Co-Chair,
Litigation and Dispute
Resolution, Paris

D +33 1 42 68 48 70

barton.legum@dentons.com

Europe Centrale et Europe de l'Est



Bart Legum

Partner, Global Co-Chair,
Litigation and Dispute
Resolution, Paris

D +33 1 42 68 48 70

barton.legum@dentons.com